

gnoc: De l'influence de Voltaire sur nos mœurs judiciaires. Après la révolution du 4 septembre 1870, on donna sa démission de député général et se fit inscrire comme avocat à Rouen, où il était membre du conseil municipal et faisait partie du conseil général de la Seine-Inférieure. Pendant la guerre, il servit dans les clairiers à cheval, devint membre d'un comité départemental de défense et fut envoyé en mission avec ses collègues auprès de la délégation du gouvernement à Tours, puis à Bordeaux. Aux élections du 2 février 1871, M. Raoul Duval se porta candidat à l'Assemblée nationale dans la Seine-Inférieure, mais il échoua. Plus heureux aux élections provinciales du 2 juillet suivant, fut élu par 58,387 voix dans ce département et il alla siéger au centre droit. M. Duval ne tarda pas à se faire remarquer par la part active qu'il prit aux discussions, par son débit emphatique et par ses vives attaques contre le gouvernement de M. Thiers. Il débuta, dès le 14 juillet, par un discours sur la loi des conseils généraux, combattit le 16 septembre, le traité passé par M. Thiers en vue d'une libération anticipée du territoire, attaqua avec violence le gouvernement parce que M. Ranc, membre du conseil municipal de Paris, n'avait point été poursuivi, et adressa l'Assemblée de Bordeaux au nom de l'Assemblée de Bordeaux pour donner un coup de satisfaction à la vindicte publique. Cette dénonciation et la virulence de son discours-réquisitoire mirent M. Raoul Duval tout à fait en évidence. Le 17 juillet, il vota pour les conseils généraux, le pouvoir constituant, contre le gouvernement au sujet de la pétition des évêques, pour le retour de la Chambre à Versailles, et, le 17, il demanda la dénonciation immédiate des traités de commerce, dénonça à la tribune le maire du Havre, qui, dans un banquet, s'était vanté de la dissolution de la Chambre, prononça des discours sur la réorganisation de l'armée, les marchés Naquet-Desorties, etc., et se montra constamment d'une extrême violence. Ce fut lui qui, le 29 novembre, porta l'ordre du jour de blâme contre le ministre Victor Lefranc au sujet des adresses politiques envoyées à M. Thiers par des conseils municipaux, et fournit un prétexte au centre pour le renverser. Comme toujours, il prit une attitude de défi, un ton de provocation; mais il se surpassa lui-même, le 14 décembre, au sujet de son rapport contre la pétition de la dissolution de la Chambre, dans son discours, il couvrit d'injures M. Gambetta, qu'il mit personnellement en cause. En février 1873, au sujet de l'incident Carayon-Latour, relatif à une prétendue pièce de M. Challemeil-Lacour, il déclara l'existence. M. Raoul Duval intervint dans le débat, et cet ancien magistrat émit cette opinion inouïe, que ce n'était pas l'accusateur qui devait répondre, mais le défendeur celui qui on accusait. Le 4 mars suivant, ce fougueux adversaire de la République parut tout à coup transformé. « Il faut faire quelque chose de sérieux, dit-il, en faveur du gouvernement républicain, vers lequel on a fait depuis quelques jours un progrès considérable. Il vaut mieux faire quelque chose de rester dans l'équivoque. » Et il présenta, avec quelques-uns de ses collègues, un amendement demandant la nomination d'une commission de quinze membres chargés d'élaborer un projet sur la constitution du pouvoir exécutif. Deux mois après, il fut élu député, et se jeta peu à peu dans la coalition des vieux partis qui renversa M. Thiers (24 mai) et vota toutes les mesures de compression proposées par le cabinet de complot présidé par M. de Broglie. Toutefois, le 12 juillet, il accusa le gouvernement de manquer de décision. Au mois d'octobre suivant, dans une lettre adressée au général Chanzy, il se prononça contre la restauration de la monarchie avec le comte de Chambord, et le 19 novembre, dans un discours au sujet du septennat, il se rangea ouvertement dans le parti bonapartiste, et attaqua la proposition de M. Challemeil-Lacour à la Chambre de prononcer sa dissolution. Le 29 juillet, il défendit sa proposition dans un discours où il attaqua avec une extrême ardeur cette même majorité dont il avait été un des plus fougueux champions. Lors de la discussion des lois constitutionnelles, en janvier et en février 1875, M. Raoul Duval parut se multiplier; il prononça de nombreux discours pour les conservateurs, et fut élu député, le 23 février 1875, dans un discours prononcé à Melun, le 10 mai 1875, dans une réunion privée, il exposa son programme: « Il faut, dit-il, que le parti de l'Empire comprenne bien que le temps des

vieilles rançunes et des haines est passé, qu'il lui faut adopter une formule et une ligne politique qui permettent à tout le monde de venir à lui sans s'humilier, sans signer en quelque sorte le renoncement à ses idées de gouvernement, à ses aspirations vers la liberté. Il ne faut pas que le rétablissement de l'Empire puisse être présenté comme le point de départ de représailles et de proscriptions. » A l'occasion de la loi sur l'enseignement supérieur (juin 1875), M. Raoul Duval proposa d'élire un jury d'Etat, qui fut repoussé par la majorité. Pendant les vacances parlementaires, il prononça des discours au banquet bonapartiste d'Yverville, où fut lue la fameuse lettre de vicomte de La Roncière Le Noury, et à celui de Rouen. Dans ces discours, l'attaqua naturellement la constitution, tomba sur les orléanistes et célébra les bienfaits de l'Empire, à qui l'on doit dix-huit ans de despotisme couronné par l'invincible. Lors des élections de sénateurs à vie par l'Assemblée, il se joignit, avec quelques-uns de ses amis, à l'extrême droite pour empêcher l'élection d'Orléanistes (décembre 1875). M. Duval fut élu sénateur, et fut nommé candidat à la députation dans l'arrondissement de Louviers contre M. Meunier, et dans le VIII^e arrondissement de Paris contre le comte de Paris. M. Victor Chateaufort, dans sa profession de foi, le résuma sa politique en ces termes: « Obéissance aux lois constitutionnelles, respect des pouvoirs conférés par ces lois au maréchal de Mac-Mahon, respect de la République; choix définitif du gouvernement réservé au pays directement consulté. » Le scrutin du 20 février 1876 ayant été sans résultat, il se porta de nouveau candidat dans les deux circonscriptions au scrutin de ballottage du 5 mars. Battu à Paris, où il n'obtint que 3,533 voix, et dans 7,232 (données à M. Decazes, le fut élu à Louviers, où il n'obtint que 191 voix. Il fut élu plus que son compétiteur républicain. A la Chambre nouvelle, il est allé siéger dans le groupe de l'Appel au peuple, avec lequel il a constamment voté contre le régime républicain. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il écrivit un grand nombre de causeries. Il collabora ensuite successivement à la *Cloche*, au *Peuple souverain* et à la *Liberté*, et passa enfin à l'*Educateur*, dont il fut pendant un des directeurs. Ses collaborateurs. Il est à la fois chargé dans ce journal des échos de Paris, des chroniques, des soirées théâtrales signées du nom de *Tabarin*, et d'un grand nombre de types sans portée, et d'un nombre de variétés. Tout en collaborant d'une façon active à l'*Educateur*, Georges Duval a écrit encore: *à Gaietés*, des chroniques signées *Claude Rieux* et les *Chroniques de la République*, et *Le Journal parisien*, des chroniques; *à Figaro*, les *Lettres d'un résident*; à la *Liberté*, plusieurs articles sous la rubrique: *Hommes et choses*. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il écrivit un grand nombre de causeries. Il collabora ensuite successivement à la *Cloche*, au *Peuple souverain* et à la *Liberté*, et passa enfin à l'*Educateur*, dont il fut pendant un des directeurs. Ses collaborateurs. Il est à la fois chargé dans ce journal des échos de Paris, des chroniques, des soirées théâtrales signées du nom de *Tabarin*, et d'un grand nombre de types sans portée, et d'un nombre de variétés. Tout en collaborant d'une façon active à l'*Educateur*, Georges Duval a écrit encore: *à Gaietés*, des chroniques signées *Claude Rieux* et les *Chroniques de la République*, et *Le Journal parisien*, des chroniques; *à Figaro*, les *Lettres d'un résident*; à la *Liberté*, plusieurs articles sous la rubrique: *Hommes et choses*. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il écrivit un grand nombre de causeries. Il collabora ensuite successivement à la *Cloche*, au *Peuple souverain* et à la *Liberté*, et passa enfin à l'*Educateur*, dont il fut pendant un des directeurs. Ses collaborateurs. Il est à la fois chargé dans ce journal des échos de Paris, des chroniques, des soirées théâtrales signées du nom de *Tabarin*, et d'un grand nombre de types sans portée, et d'un nombre de variétés. Tout en collaborant d'une façon active à l'*Educateur*, Georges Duval a écrit encore: *à Gaietés*, des chroniques signées *Claude Rieux* et les *Chroniques de la République*, et *Le Journal parisien*, des chroniques; *à Figaro*, les *Lettres d'un résident*; à la *Liberté*, plusieurs articles sous la rubrique: *Hommes et choses*. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il écrivit un grand nombre de causeries. Il collabora ensuite successivement à la *Cloche*, au *Peuple souverain* et à la *Liberté*, et passa enfin à l'*Educateur*, dont il fut pendant un des directeurs. Ses collaborateurs. Il est à la fois chargé dans ce journal des échos de Paris, des chroniques, des soirées théâtrales signées du nom de *Tabarin*, et d'un grand nombre de types sans portée, et d'un nombre de variétés. Tout en collaborant d'une façon active à l'*Educateur*, Georges Duval a écrit encore: *à Gaietés*, des chroniques signées *Claude Rieux* et les *Chroniques de la République*, et *Le Journal parisien*, des chroniques; *à Figaro*, les *Lettres d'un résident*; à la *Liberté*, plusieurs articles sous la rubrique: *Hommes et choses*. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il écrivit un grand nombre de causeries. Il collabora ensuite successivement à la *Cloche*, au *Peuple souverain* et à la *Liberté*, et passa enfin à l'*Educateur*, dont il fut pendant un des directeurs. Ses collaborateurs. Il est à la fois chargé dans ce journal des échos de Paris, des chroniques, des soirées théâtrales signées du nom de *Tabarin*, et d'un grand nombre de types sans portée, et d'un nombre de variétés. Tout en collaborant d'une façon active à l'*Educateur*, Georges Duval a écrit encore: *à Gaietés*, des chroniques signées *Claude Rieux* et les *Chroniques de la République*, et *Le Journal parisien*, des chroniques; *à Figaro*, les *Lettres d'un résident*; à la *Liberté*, plusieurs articles sous la rubrique: *Hommes et choses*. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il écrivit un grand nombre de causeries. Il collabora ensuite successivement à la *Cloche*, au *Peuple souverain* et à la *Liberté*, et passa enfin à l'*Educateur*, dont il fut pendant un des directeurs. Ses collaborateurs. Il est à la fois chargé dans ce journal des échos de Paris, des chroniques, des soirées théâtrales signées du nom de *Tabarin*, et d'un grand nombre de types sans portée, et d'un nombre de variétés. Tout en collaborant d'une façon active à l'*Educateur*, Georges Duval a écrit encore: *à Gaietés*, des chroniques signées *Claude Rieux* et les *Chroniques de la République*, et *Le Journal parisien*, des chroniques; *à Figaro*, les *Lettres d'un résident*; à la *Liberté*, plusieurs articles sous la rubrique: *Hommes et choses*. Au mois d'avril 1876, il repoussa les propositions d'amnistie. En juin, à l'occasion de la demande d'abrogation des dispositions relatives à la collation des grades, M. Duval repoussa son amendement de proposition de jury d'Etat. Le 12 juillet, il déclara qu'il n'acceptait pas la qualification d'ennemi de la République, et que beaucoup de ses amis étaient disposés à le lui reconnaître sincèrement la politique républicaine dans l'intérêt du pays. A diverses reprises, il affecta de prendre en main la défense des idées libérales et se prononça constamment contre l'ultramontanisme. Au mois d'octobre 1876, il fonda avec M. Albert Duruy la Nation, journal bonapartiste, qui ne tarda pas, faute d'abonnés, à se fonder dans l'Ordre. Lors de la résurrection d'un gouvernement de combat par le maréchal de Mac-Mahon, M. Raoul Duval s'est abstenu de voter l'ordre du jour de blâme adopté par les 363 députés des gauches contre le cabinet de Broglie-Fourtou (14 octobre 1877, il a échoué à la députation à Louviers, avec 7,822 voix contre M. Develle, candidat républicain, qui fut élu par 8,292 voix. M. Raoul Duval est rentré alors dans la vie privée.

DUVAL (Emile-Gustave-Ferdinand), avocat et administrateur, né à Paris en 1829. Il étudia le droit, se fit recevoir avocat, et devint secrétaire de M. Dufaure, sous les auspices duquel il débuta au barreau. En 1863, M. Ferdinand Duval prit une part active à l'élection de M. Thiers. Homme d'esprit, causeur aimable, professant des idées libérales, il se lia sous l'Empire avec les hommes les plus distingués de l'opposition, particulièrement du parti orléaniste, auquel il passa peu à peu. Il publia de temps à autre des articles dans le Courrier de dimanche et devint l'avocat du Journal des Débats. Pendant le siège, M. Duval fit partie de l'état-major de la garde nationale. Attaché à l'état-major des généraux Trochu et Ducrot, il paya bravement de sa personne et reçut, le 8 décembre 1870, la croix de la Légion d'honneur. Ses relations avec M. Dufaure et avec M. Thiers valurent à M. Ferdinand Duval d'être nommé, le 7 janvier 1871, préfet de la Gironde. Dans ces fonctions administratives, il fit preuve de tact et de modération. Il sut vivre en assez bonne intelligence avec un conseil général républicain, un conseil municipal également républicain, et, en un temps où tant de préfets se signalaient par un zèle intempestif, il sut éviter de ne point entrer en lutte ouverte avec l'opinion. Toutefois, M. Duval, à l'exemple du ministre, s'attacha à manifester ses sympathies pour les conservateurs, et il fut élu député, en janvier 1872, à dissoudre le comité de propagande républicaine, les comités cantonaux et tous les autres comités politiques existant dans le département de la Gironde. Après le renversement de M. Thiers, il fut appelé à remplacer M. Cahon comme préfet de la Seine. Arrivé au premier jour administratif de la France dans les circonstances les plus difficiles, il sut se montrer avant tout administrateur et il parut éviter soigneusement les conflits avec le conseil municipal républicain de Paris, qui lui-même s'efforça de ne y donner aucun prétexte. Paris put ainsi conserver sa représentation municipale, pendant que, dans presque toutes les grandes villes de France, une commission municipale fut nommée, et le ministre remplaça le conseil élu. Maintenu à son poste, après la chute du ministère Buffet, par le premier cabinet républicain (mars 1876), puis par M. Jules Simon (décembre 1876), M. Duval continua à rester préfet de la Seine lorsque le ministre de Broglie-Fourtou fut chassé par le maréchal de Mac-Mahon, en mai 1877, de ressusciter le gouvernement de combat entre les républicains. Il consentit, dit-on, à conserver alors ses fonctions, à la condition que le conseil municipal de Paris serait maintenu. Après le 13 décembre 1877, M. Duval fut élu député, et fut nommé préfet de la Seine, de la préfecture de la Seine.

DUVAL (Georges), journaliste français, né à Paris le 2 février 1847. Après de brillantes études scientifiques, il fut reçu à l'Ecole navale en 1863 et déclara admettre à l'école. Après la dissolution de la Chambre, il fut élu à divers journaux de théâtre et rédigea pour la bibliothèque Rion les opuscules: *De l'intelligence des animaux*, *Les insectes*, etc. (1872); *Les Consciences* (1872); *Le Retour de la Patrie*, où il é

